



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICES
(Applicables à compter du 03/08/2016)

SOMMAIRE

1. Champ d'application
2. Devis, commandes, contrats
3. Prix et conditions de paiement
4. Livraison, risques
5. Réserves de propriété
6. Services
7. Matériels assemblés
8. Matériels revendus
9. Logiciels
10. Garantie
11. Export des marchandises & logiciels
12. Responsabilité
13. Cas de force majeure
14. Résiliation, attribution de compétence

Siège Social 156 Rue Raymond Losserand 75014 Paris

Tel/ 01 45 45 46 34, Fax/ 01 45 45 46 38

SARL au capital de 7 700 €, RCS Paris B 418 338 53900020, APE6203Z, N° TVA FR44418338539

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à moins qu'un contrat particulier n'ait été conclu entre les parties pour le besoin d'une vente et/ou d'une prestation de services spécifiques. Dans ce cas, les conditions de ce contrat particulier l'emporteront sur les conditions figurant ci-dessous.

Ces conditions générales de vente peuvent être mises à jour à tout moment, et sans préavis. Vous trouverez ces conditions de vente disponibles sur notre site Internet www.info-net.fr

1/ CHAMP D'APPLICATION

Ce contrat s'applique aux ventes, services et annonces faits par Info Net dans les différents supports de communications. Toute commande entraîne de plein droit l'acceptation des présentes conditions générales de vente : les parties acceptent expressément et sans réserve l'intégralité des clauses et conditions présentées. Toutes autres conditions générales d'achat et documents particuliers propres au client ne seront pas pris en compte.

2/ DEVIS, COMMANDES, CONTRATS

Seuls les devis écrits sont valables, pendant la durée qui y est indiquée. Sinon, la durée est de 10 jours, sous réserve des stocks disponibles.

Les commandes ne sont acceptées que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit, par courrier, mail ou télécopie sur papier à en-tête. Toute commande reçue ne peut faire l'objet d'une modification ou d'une annulation sans accord exprès d'Info Net. Cette modification ou cette annulation doit être notifiée par fax sur papier à en-tête avant la prise en compte de la commande par le traitement informatique en interne ou avant le début de réalisation de la prestation de services.

Info Net se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux matériels, sous réserve d'en assurer des fonctionnalités et performances au moins équivalentes et sans modification de prix.

3/ PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix des produits et offre de services, les taxes afférentes, frais de port, d'assurance et d'installation sont indiqués sur votre facture. Vous devez effectuer le paiement des factures à réception ou, si nous l'acceptons, dans les 30 jours suivant la date de facture, sans que Info Net ait à faire un rappel. Pour toute commande d'un montant supérieur à 2000 € HT, un chèque certifié pourra être exigé comme préalable à la prise en compte de la commande. Le respect des dates de paiement est une condition essentielle du contrat. Info Net peut suspendre ses livraisons ou services jusqu'au paiement complet du prix de la commande. Conformément à la loi N° 92-1442 du 31 décembre 2002, des pénalités de retard sont appliquées dans le cas où les sommes dues sont versées après la date de paiement figurant sur la facture. Ces pénalités sont d'un taux égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal et les frais de recouvrement seront à votre charge.

Si au cours de précédentes commandes, le client s'est soustrait à l'une de ses obligations, un refus de vente pourra lui être opposé, à moins que ce client ne fournisse des garanties satisfaisantes.

4/ LIVRAISON, RISQUES

Le matériel vendu et les logiciels licenciés sont à disposition dans les locaux de Info Net. Néanmoins, en accord avec les clients, des livraisons peuvent être organisées. Dans ce cas, le transport et l'emballage du matériel sont à la charge du client. Concernant les interventions sur site pour réaliser des prestations de services, le déplacement est également à la charge du client.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, qui vérifiera leur nombre et leur état à la réception et devra sans délai faire un constat précis sur le bon de livraison, pour le transporteur (Art. 105 du Code de Commerce). Toute contestation de livraison doit être signifiée à Info Net par écrit avec AR dans les 2 jours ouvrés suivant réception de la marchandise, passé ce délai la marchandise est considérée comme acceptée par le client. Tout frais de retour des matériels et/ou logiciels, et ce, quelle que soit la raison, seront supportés par le client.

5/ RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ

La propriété des produits est transférée au client après paiement intégral du prix. Avant, le client doit assurer et entreposer les matériels séparément, sans les modifier, les mettre en gage ou les vendre. Info Net se réserve expressément la possibilité de faire valoir son droit de propriété sur le matériel vendu (loi du 25 janvier 1985) et d'en reprendre possession à tout moment en cas de non paiement, même partiel. Si le matériel a été vendu avant le transfert de propriété, le fruit de cette vente reviendra à Info Net.

6 / SERVICES

Ils sont fournis par Info Net ou ses sous-traitants. Les délais d'intervention sont indicatifs et dépendent de l'éloignement, l'accessibilité des produits et de la préparation du site. Les services peuvent être fournis par différents moyens : téléphone, intervention sur site, Internet. Dans le cas d'une intervention, Info Net reste libre dans le choix du lieu de la réparation soit chez le client soit en atelier. S'il y a lieu, le changement de pièces est effectué et ces pièces restent propriété d'Info Net jusqu'au paiement total (cf. article 5. Réserves de propriété des présentes conditions générales de vente et de services). Les prestations de services sont généralement accompagnées de contrats (maintenance, intervention, cahier des charges, etc.) qui viennent confirmer les présentes conditions de ventes et de services et préciser les spécificités des différents cas particuliers.

Dans le cadre général d'offre de services sont exclus du service : les travaux effectués en dehors des heures ouvrées, les week-ends ou jours fériés.

7/ MATÉRIELS ASSEMBLÉS

A votre convenance, Info Net préconise au client certains matériels afin de les intégrer selon ses instructions. Info Net peut refuser les travaux qu'elle considère comme infaisables techniquement et potentiellement incompatibles entre les éléments demandés.

8/ MATÉRIELS REVENDUS

Les fabricants sont seuls propriétaires de leurs marques et les conditions d'utilisation de leurs matériels sont définies par eux seulement. L'ensemble des informations nécessaires peuvent être consultées sur leurs sites et/ou auprès de leurs services concernés. Info Net peut être amené à transmettre des informations dont les sources seront issues des fabricants et en aucun cas ne pourra être rendu responsable de leur contenu.

Les garanties contractuelles éventuellement accordées par le fabricant n'engagent que celui-ci. Tous les produits livrés au Client peuvent bénéficier de restrictions supplémentaires dans leur utilisation, exigées par le fabricant ou l'éditeur. L'acheteur est seul responsable du non-respect de ces restrictions et exigences.

9/ LOGICIELS

Le client accepte que les logiciels non édités par Info Net soient fournis selon les termes de la licence et de la garantie de leurs éditeurs. Les licences de logiciels sont jointes au produit et vous devez vous y conformer.

Info Net n'intervient, dans ce cas, qu'en tant que distributeur de logiciels, et pour tout problème rencontré lors de son utilisation, il appartient au client de s'adresser à l'auteur ou à son représentant.

10/ GARANTIE

Le matériel neuf, à l'exception des matériels assemblés (cf. article 7, matériels assemblés des présentes conditions générales de ventes et de services), et sauf mention particulière sur le bon de livraison et/ou sur la facture, bénéficie de la garantie constructeur. Des extensions de garanties constructeur peuvent être également vendues.

Le matériel assemblé bénéficie d'une garantie d'un an pièces et main d'œuvre retour atelier sauf mention particulière. Sont exclus de cette garantie :

- les dommages causés par une mauvaise installation ou utilisation,
- les modifications ou réparations faites par un tiers non autorisé ou par le client lui-même,
- les dommages dus à une cause externe,
- l'adéquation du matériel à tout usager particulier,
- les logiciels et matériels intégrés par le client.

Ces exclusions ne font pas obstacle à la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 et suivants du code civil.

Le matériel d'occasion bénéficie d'une garantie de 3 mois, sauf mention particulière sur le bon de livraison et/ou facture.

Dans tous les cas, tout retour atelier est à la charge du client.

11/ EXPORT DES MARCHANIDES & LOGICIELS

Dans le cas de vente à l'export, l'Incoterm EX-WORKS sera appliqué. Les fabricants et/ou éditeurs de logiciels pourront également faire respecter leur CGV, notamment en cas d'embargo. Il est entendu que le client a pris connaissance de ces modalités.

12/ RESPONSABILITÉ

Info Net n'est pas responsable des dommages de toute nature (matériels et immatériels) qui pourraient découler d'un mauvais fonctionnement ou d'une panne des produits vendus.

En conséquence, le client fait son affaire et peut souscrire une police d'assurance couvrant l'ensemble des risques et obtenir de l'assureur renonciation à recours contre le vendeur. Concernant les interventions et/ou prestations de services Info Net ne peut être tenue responsable de quelques dommages que ce soient quant aux incidents survenus au cours de ses interventions sauf si la faute est prouvée comme incombant à Info Net.

De convention expresse, si une quelconque responsabilité pouvait être retenue contre Info Net, celle-ci serait dans tous les cas limitée à trois fois la valeur du matériel en cause. Il est expressément convenu que Info Net ne peut être tenue responsable des dommages indirects, tels que, mais non limités, à la perte de clientèle, de chiffre d'affaires, d'image de marque, etc., qui serait causés par une défaillance du matériel ou du logiciel, ou du fait de sa non livraison à une date autre que celle prévue ou d'une prestation de services réalisée par Info Net.

13/ CAS DE FORCE MAJEURE

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles d'Info Net. Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté d'Info Net et faisant obstacle à son fonctionnement normal à tous les stades de son activité. Constituent notamment du cas de force majeure les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de Info Net ou celles de l'un des ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières, de pièces détachées ou de catastrophes naturelles.

14/ RÉSILIATION ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Info Net peut résilier ce contrat sans préavis si le client ne paye pas à la date prévue. Les deux parties peuvent résilier ce contrat si l'une des deux parties commet un manquement grave ou persistant à ses obligations contractuelles et ne le répare pas dans les 30 jours suivant une notification écrite, ou devient insolvable ou incapable de payer ses dettes.

Ce contrat est soumis à la loi française et à la seule compétence du Tribunal de Commerce de Paris, si le client est un professionnel, en cas de litige ou pour l'interprétation du présent contrat.